



ECAM-EPMI

VERSAILLES

**DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE
A LA DEMANDE DE LA CTI
CAMPAGNE 2019**

DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR (CTI) EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EEES)

Données certifiées par les Directions des écoles françaises et publiées à la demande de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) en conformité avec les standards de l'espace européen d'enseignement supérieur (EEES).

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens et les « Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur » (ESG). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 7e année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur le site Internet de la CTI et de l'école.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 28/06/2019 (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis la mise en place de la procédure.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude.

Rappels

L'aide méthodologique au remplissage à la saisie du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Dans l'ensemble de cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieur françaises, la saisie des données de l'item 1.17 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour nous signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie), et pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :

qualite@cti-commission.fr ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 31)

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2017-2018**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2018** ou année universitaire **2017-2018**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	ECAM-EPMI			
I.2	Nom de marque	ECAM-EPMI			
I.3	Nom / Sigle / Appellation	ECAM-EPMI			
I.4	Date de création de l'école actuelle	28/07/1992			
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	EPMI Création 28/07/1992 . Nouvelle appellation ECAM-EPMI à partir du 01/09/2014			
I.6	Statut juridique				
I.7	Adresse du siège de l'établissement	13 boulevard de l'Hautil, Cergy-Pontoise			
I.8	Adresse du siège de l'établissement (suite)				
I.9	Code postal du siège de l'établissement	95092			
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Moumen DARCHERIF			
I.11	Ville du siège de l'établissement	CERGY-PONTOISE			
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	01 30 75 60 40			
I.13	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école				
I.14	Site internet de l'école	www.epmi.fr			
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)	Label EESPIG			
I.15.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	ComUE Université Paris Seine			
I.15.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	Groupe ECAM constitué de : ECAM-Lyon, ECAM-EPMI, ECAM- Rennes et ECAM-Strasbourg Europe et ECAM-EPMI, FESIC, CGE			
I.16	École publique ou privée	Privé			
I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus	Formation d'Ingénieur en			Autres formations d'établissement (Mastères spécialisés ...)
		Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue	
				Masters	
		Hommes	375	120	
	Femmes	82	9	2	
	Total	457	129	8	
I.18	Nombre d'HDR parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21)	5			

I.19 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21) **26**

I.20 Nombre total de personnels en situation de handicap (toutes catégories confondues) dans l'école. **4**

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.21 Nom Etablissement **EPMI**

I.22 Statut juridique **Association de loi 1901**

I.23 Adresse **13 boulevard de l'Hautil**

I.24 Adresse (suite) **Cergy Pontoise**

I.25 Code postal **95092**

II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé ECAM-EPMI, spécialité Génie énergétique
		Autres
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	30 HVAC Engineering
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Energetics and HVAC Engineering (Heating, Ventillation and Air Conditioning)
		Mot clé 1 Energie
		Mot clé 2 Froid Industriel
		Mot clé 3 Genie Climatique
		Mot clé 4
		Mot clé 5
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 6
		Mot clé 7
		Mot clé 8
		Mot clé 9
		Mot clé 10
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=16045
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	Reconnaissance EFQM, Diplome R4E obtenu avec 4 étoiles en janvier 2016 http://www.ecam-epmi.fr/diplome-efqm-r4e-reconnaissance-de-lexcellence
II.1.7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti
II.1.8	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)
II.1.9	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2023
II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	13 boulevard de l'Hautil Cergy Pontoise 0 95000 CERGY-PONTOISE
II.1.11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s) TOEIC Niveau requis 785

II.1.11.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère

II.1.12 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par élève 1340	280	180		
		Crédits ECTS attribués 165	20	10		
II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par élève			78	
		Crédits ECTS attribués			90	
II.1.14.a	Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.14.b	Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.15	Formation labellisée EUR-ACE®	Non				
II.1.16	Innovation pédagogique dans la formation	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)		Utilisation d'une plateforme d'échanges (Plateforma ATOLIA) documentaires entre élèves et entre enseignants-administration et élèves (Cours, rapports de projets, rapports de stage , tests en ligne ..). Numérisation des documents supports (évaluations de stages ..)		
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)		Utilisation de séquences vidéo (mini MOOCS) dans de nombreux cours techniques ou scientifiques . Production de vidéos pédagogiques par une association de l'école (Silence on Tourne)		
II.1.17	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé ECAM-EPMI				
II.1.18	Domaine de rattachement du diplôme	Electrical and Electronics Engineering Engineering Management				

II.1.19	Intitulé de ce diplôme en anglais	Master of Electrical and Industrial Engineering
II.1.20	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1 Energie
		Mot clé 2 Ingénierie Electrique
		Mot clé 3 Ingénierie Industrielle
		Mot clé 4 Logistique et Achats
		Mot clé 5 Systèmes d'Information
		Mot clé 6
		Mot clé 7
		Mot clé 8
		Mot clé 9
		Mot clé 10
II.1.21	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=%20%20%20%20%20%20%20%20%2016044
II.1.22	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	Reconnaissance EFQM, Diplome R4E obtenu avec 4 étoiles en janvier 2016 http://www.ecam-epmi.fr/diplome-efqm-r4e-reconnaissance-de-lexcellence
II.1.23	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant
II.1.24	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)
II.1.25	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	2023
II.1.26	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	13 boulevard de l'Hautil Cergy Pontoise 0 95000 CERGY-PONTOISE
II.1.27.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s) TOEIC
		Niveau requis 785
II.1.27.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	5
II.1.28	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 29.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par élève	1138	303	125	40
		Crédits ECTS attribués	153	25	12	2
II.1. 29.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par élève	53			
		Crédits ECTS attribués	60			
II.1. 30.a	Montant annuel obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)	7100				
II.1. 30.b	Montant annuel non obligatoire à l'obtention du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.31	Formation labellisée EUR-ACE®	Non				
II.1.32	Innovation pédagogique dans la formation	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	Utilisation d'une plateforme d'échanges (Plateforma ATOLIA) documentaires entre élèves et entre enseignants-administration et élèves (Cours, rapports de projets, rapports de stage , tests en ligne ..). Numérisation des documents supports (évaluations de stages ..)			
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	Utilisation de séquences vidéo (mini MOOCS) dans de nombreux cours techniques ou scientifiques . Production de vidéos pédagogiques par une association de l'école (Silence on Tourne)			

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé ECAM-EPMI, spécialité Génie énergétique - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.1	Statut apprenti			
	(hors année de spécialisation) (1)	33	4	37
	(en année de spécialisation) (1)			
	VAE (3)			
	Total	33	4	37
	Dont étrangers (4)			

Ingénieur diplômé ECAM-EPMI - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.2	Statut étudiant			
	(hors année de spécialisation) (1)	102	30	132
	(en année de spécialisation) (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)			
	VAE (3)			
	Total	102	30	132
	Dont étrangers (4)	25	17	42

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.3 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'école	25	
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	36	
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	17	
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	6	
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	1	
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche		https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/laboratoire-quartz

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement.
Les intitulés bac à BTS identifient les élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne "Étrangers" adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.
La colonne "redoublants" est destinée à indiquer le nombre de redoublants parmi l'effectif de 1^{re} année et le nombre d'élèves admis sur titres l'année précédente et redoublants.

IV.1	Origine académique de tous les intégrés	Structure de formation étrangère										
		Bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	Redoublants	Structure de formation étrangère			total
									niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	
	Hommes	66	35	8	30	17	1	11	14	1	183	
	Femmes	11	7	3		1		2	7	3	1	35
	Total	77	42	11	30	18	1	2	18	17	2	218

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Nationalité							total
		Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	
	Hommes	152	2			3	26		183
	Femmes	19					16		35
	Total	171	2			3	42		218

Pour le recrutement au niveau bac (Ecoles proposant un cursus en 5 ans uniquement)

IV.3.a	Mentions de baccalauréat				
		TB	B	AB	Passable ou sans mention
	Hommes	2	35	28	7
Femmes	2	9	2	1	
Total	4	44	30	8	

Recrutement sur concours (structures de formation françaises et étrangères)

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
Admission ECAM (Parcoursup)	80	77
Etudes en France (Campus France)	10	9

IV.3.b

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif	86
---	-----------

IV.4

Pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement : nombre d'intégrés en première année du cycle complet ayant déjà suivi une (ou plusieurs) année(s) de classe préparatoire

Hommes	4
Femmes	
Total	4

Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)**Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)**

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
FESIC Prepa (concours E3A, PT, MP, PSI, PC)	70	24
Etudes en France (Campus France)	20	18
Concours interne	30	18

IV.5

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif	60
---	-----------

Autres recrutements

Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
DUT	28	12
BTS	104	16
L2	18	4
L3	29	8
M1	5	1
Cursus Etrangers	141	19

IV.6

Observatoire des flux (dernière année universitaire)

IV.7.a	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		92,8	4,2	3
IV.7.b	Recrutement bac : à l'issue de la deuxième année dans l'école, et sur l'ensemble du cycle ingénieur (Bac+3 à 5)		% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
				2
IV.8.a	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		98	2	
IV.8.b	Recrutement bac+2 : à l'issue de la deuxième année dans l'école, sur le reste du cycle ingénieur		% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
			1	
IV.9	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)			5,12
IV.10	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2			5,06
IV.11	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie			

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (deux redoublements ou un redoublement et une année de césure), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Boursiers

V.1 Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux **46**

V.2 Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux) **5**

Handicap (pour les écoles en 5 ans, on parle uniquement du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.3 Nombre total d'élèves en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	3	1	4

Soutien aux élèves

V.4 Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation		Soutien psychologique
	Oui		Oui

Place des valeurs sociales dans la formation

	Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)
V.5 Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	60	6000	Non		
V.6 Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	30	3000	Non		

V.7	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	75	7500	Non
-----	--	-----	----	------	-----

V.8	Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :	plan vert
-----	---	------------------

V.9	Nombre total de sportifs de haut niveau ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	10
-----	---	-----------

VI. INNOVATION - VALORISATION

VI.1.a Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école **Oui**

VI.1.b Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école **Oui**

VI.2.a Il existe un incubateur dans l'école **Non**

VI.2.b Il existe un incubateur en partenariat avec l'école **Oui**

VI.3 Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années **61**

VI.4 L'école est en lien avec un PEPITE **Oui**

VI.5 Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur **15**

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1 Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil **7 / 10**

VII.2 Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche) **3340**

VII.3 Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises **135**

VII.4 Nombre de semaines de stages obligatoires **en entreprise** **53**

VII.5 Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros) **255000**

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Ingénieur diplômé ECAM-EPMI, spécialité Génie énergétique : Formation initiale sous statut d'apprenti

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.1 Hommes				
Femmes				
Total				

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	29	2	
Femmes	3	1	
Total	32	3	

Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.2 Hommes			
Femmes			
Total			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3.a Afrique			
VIII.4.a Amérique du Nord			
VIII.5.a Amérique centrale et du sud			
VIII.6.a Asie			
VIII.7.a Europe (hors France)			

VIII.8.a Océanie

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3.b Afrique			
VIII.4.b Amérique du Nord			
VIII.5.b Amérique centrale et du sud			
VIII.6.b Asie			
VIII.7.b Europe (hors France)			
VIII.8.b Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.9	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	30	Non	

Ingénieur diplômé ECAM-EPMI : Formation initiale sous statut d'étudiant**Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique**

Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.10 Hommes	14	12	8	6
Femmes	2	4	2	1
Total	16	16	10	7

Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	34	12	4
Femmes	12	5	1
Total	46	17	5

Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.11 Hommes	8	4	1
Femmes	3	2	
Total	11	6	1

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.12.a Afrique			
VIII.13.a Amérique du Nord	4	2	6
VIII.14.a Amérique centrale et du sud			
VIII.15.a Asie			
VIII.16.a Europe (hors France)	1	1	2
VIII.17.a Océanie			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.12.b Afrique			
VIII.13.b Amérique du Nord			
VIII.14.b Amérique centrale et du sud			
VIII.15.b Asie			
VIII.16.b Europe (hors France)			
VIII.17.b Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
VIII.18	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	30	Non	
VIII.19	Si l'école a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici		Non	

IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel : il est ici question de la promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

Ingénieur diplômé ECAM-EPMI, spécialité Génie énergétique : Formation initiale sous statut d'apprenti

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	30	34	
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	30	30	
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	30	30	
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)		34	
IX.5	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France		Homme	Femme
		Avec prime	41200	30
		Sans prime	38400	
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger		Homme	Femme
		Avec prime		
		Sans prime		
IX.7	Nombre de diplômés qui font une thèse			
IX.8	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)			
IX.9	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	4	34	

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.10	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	
IX.11	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX.12	Nombre de diplômés en CDI	
IX.13	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX.14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX.15	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	
IX.16	Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX.17	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	
IX.18	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

Ingénieur diplômé ECAM-EPMI : Formation initiale sous statut d'étudiant**Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme**

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête		
IX.19	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	103	115	
IX.20	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	102	103	
IX.21	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	76	96	
IX.22	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	20	96	
IX.23	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France		Homme	Femme
		Avec prime	41000	40500
		Sans prime	39100	38700

		Homme	Femme	
IX.24	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	Avec prime	58400	103
		Sans prime	52200	

IX.25	Nombre de diplômés qui font une thèse	1	115
-------	---------------------------------------	---	-----

IX.26	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)
-------	--

IX.27	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	12	115
-------	--	----	-----

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.28	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)		
IX.29	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		
IX.30	Nombre de diplômés en CDI		
IX.31	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France		
IX.32	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		
IX.33	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)		
IX.34	Nombre de diplômés qui font une thèse		
IX.35	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.36	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		

X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	110
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	Oui
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	480
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Oui
X.6	CA annuel de la junior entreprise	
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	16
X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	
X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Non
X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des élèves ingénieurs présents dans le conseil de l'école	2

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	ECAM-EPMI est engagée depuis 2016 dans une démarche d'amélioration continue . L'engagement repose sur le le modèle européen de management par la qualité (EFQM) . La démarche EFQM mise en oeuvre à ECAM-EPMI repose sur une organisation à trois niveaux: Le Niveau I concerne le management stratégique de l'ensemble des processus et des actions correctives. Le Niveau II porte sur les macroprocessus qui permettent d'assurer et alerter sur les objectifs fixés par la direction . Le niveau III concerne les processus "clients" et "supports" recouvrant les tâches opérationnelles de l'école. L'ensemble du pilotage est lié par des flux ascendants et descendants .
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?	Oui . Une première certification diplôme C2E délivré en 2013 par AFNOR. Une certification "diplôme R4E" avec 4 étoiles délivré par AFNOR en 2016. ECAM-EPMI a été mise à l'honneur par le Sénat comme la première école Française à obtenir le label R4E

Particularités

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI. Les items I.18 à I.21 et I.24 et I.26 seront masqués dans l'affichage public et accessibles uniquement à la CTI.

Je soussigné, **Moumen Darcherif**, directeur / directrice de l'école **ECAM-EPMI**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Cergy**.